

Nouveaux membres à Forma Broye

PAYERNE

Forma Broye a pour but de créer une plate-forme d'accompagnement entre les jeunes Broyards et les acteurs du monde du travail et d'être à l'écoute des attentes et besoins des entreprises formatrices. Elle a tenu son assemblée jeudi dernier. Présidée par Sylvie Descloux, l'association s'est agrandie avec l'accueil de nouveaux membres. Nasca Fondation et son programme SeMo Coaching à Dommidier, Le centre Zoe à Cugy, les écoles secondaires de Payerne et de Moudon-Lucens ainsi que le Cycle d'orientation d'Estavayer en font partie.

Bonne nouvelle, les trois événements phares de Forma Broye seront de retour en 2024: le 28 septembre, la journée découverte des métiers à la halle des fêtes à Payerne; le 2 octobre, le speed dating GYB au Gymnase intercantonal de la Broye de Payerne; le 19 novembre, le speed dating de la Fondation Cherpillod à Corcelles-près-Payerne. De nouvelles activités sont en cours de réflexion.

En deuxième partie d'assemblée, le programme LIFT a été présenté par son coordinateur régional, Pierre Schmutz. Ce projet permet à des jeunes en fin de scolarité obligatoire de se familiariser avec le monde du travail en passant quelques heures par semaine en stage dans des entreprises.

COM/JMZ

Ecrin pour les vins payernois

CONSEIL COMMUNAL Le château de Bertholod à Lutry fera l'objet d'une étude pour une mise en valeur de ce patrimoine. Les conseillers communaux ont validé le préavis. L'idée est d'y faire la promotion de vins et de produits du terroir.

PAYERNE

Le dernier Conseil communal avant la pause estivale s'est déroulé jeudi dernier à la salle en Guillermaux. Présidé par Lionel Voinçon (plr) en tant que premier vice-président depuis début février suite à la démission de Bertrand Sauterel, il a été élu tacitement par ses collègues de l'organe délibérant en fin de séance. C'est Alexander Berchtold (udc) qui accède au poste de 1^{er} vice-président.

Mais auparavant, les membres du Conseil communal ont validé le préavis concernant l'étude de la mise en valeur du château de Bertholod à Lutry. Le montant s'élève à 650 000 francs.

Un patrimoine avec du potentiel

Le château de Bertholod est propriété de la ville de Payerne depuis 1545. Il n'a fait l'objet que de travaux de faible envergure, principalement du fait que le bâtiment était affermé au vigneron-tâcheron qui le gérait et l'entretenait avec certaines prérogatives. Depuis 2018, le château n'est plus affecté aux activités viticoles si ce n'est quelques locaux secondaires tels que le réfectoire, les vestiaires et les sanitaires qui sont encore utilisés périodiquement pour le personnel du vignoble.



Outre les préavis, des élections au bureau du Conseil ont eu lieu, avec à g. Alexander Berchtold (1^{er} vice-président) et Lionel Voinçon (président).

PHOTO JMZ

La Municipalité a mené des réflexions concernant la future affectation du château dont l'état, d'un point de vue général, peut être qualifié de moyen à mauvais. Emblème du vignoble payernois, il est susceptible de disposer d'un fort potentiel de développement touristique.

La commune a mandaté des étudiants de l'École hôtelière de Lausanne afin de développer un projet. Avec comme résultat la mise en valeur du vignoble dont le château de Bertholod deviendrait un écrin pour la promotion des vins de Payerne et de la région

de Lavaux. L'objectif consiste à rénover le bâtiment. Le château se-

PUBLICITÉ



rait ouvert au public, il permettrait la promotion des vins payernois

et produits du terroir, il abriterait des locaux dédiés à la restauration, une salle de séminaire ainsi que le maintien d'un appartement de service. En revanche, la création d'appartements a été écartée, la zone d'affectation viticole protégée impliquant des restrictions des droits à bâtir.

Commissions favorables

La commission chargée de l'étude du préavis a recommandé d'approuver cette étude. Elle souligne que «ce bien patrimonial exceptionnel doit rester en main communale. Et que l'étude mettra en

avant les risques, les potentiels des lieux et des activités qui pourraient s'y attacher.» «La gouvernance de ce projet fait partie de la clé du succès et de la maîtrise des coûts. C'est pourquoi les outils à utiliser pour sa gestion devront aussi être un point traité par cette étude», a noté Fabio Pereira Gomes (psip), rapporteur de la commission des finances, aussi favorable à l'étude.

Le conseiller communal Roland Bucher (plr) a invité la Municipalité à collaborer avec Lutry afin que les gens de la région adhèrent au projet. Ce à quoi le municipal Nicolas Schmid (psip) a répondu que «Lutry n'allait pas participer au financement de l'étude, mais qu'une collaboration était envisagée.» C'est par 49 votes favorables et 2 abstentions que l'étude a été validée.

Comptes 2023 approuvés

Les comptes annuels pour l'exercice 2023 ont été approuvés par 48 oui, un non et deux abstentions. Pour rappel, la commune affiche un bénéfice de 1,5 mio de fr. après des attributions aux fonds de réserve et des amortissements supplémentaires pour 5,1 mio de fr., dont 0,5 mio d'allocation au fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable. Le total des charges est de 57 mio de fr.

■ JEAN-MICHEL ZUCCOLI

PAYERNE

L'Hôpital intercantonal de la Broye en fête



PHOTO JMZ

Collaborateurs, partenaires, fournisseurs, membres fondateurs ainsi que représentants des institutions de santé et des autorités politiques, entre autres, ont été invités jeudi dernier à l'Open Air Party. Organisé par la direction de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB), cet événement a rassemblé 300 invités venus célébrer les 25 ans de l'établissement hospitalier. «L'ouverture de l'HIB en 1999 a marqué non seulement l'essor et le dynamisme de toute une région mais aussi la concrétisation de la volonté commune de deux cantons, ainsi que des communes de la Broye, de travailler ensemble pour offrir des soins adaptés et de qualité à la population broyarde», a rappelé dans son discours le directeur général de l'HIB, Rodolphe Rouillon (3^e depuis la gauche). «L'HIB est fier d'être l'un des plus importants employeurs de la Broye avec près de 850 employés», a-t-il encore relevé. Une soirée qui s'est déroulée de manière conviviale et qui a permis le dialogue entre les invités.

PUBLICITÉ

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA BROYE
Payerne - Moudon - Avenches - Lucens - Thierrens

Fête de fin d'année du conservatoire
Samedi 22 juin 9h30-12h30
Maison de la Musique - Payerne
Portes ouvertes

Le projet de la STEP à cœur ouvert

AVENIR En prévision de la prochaine mise à l'enquête du projet de la STEP de L'Épaise, le comité directeur et ses mandataires ont invité la population à une séance d'information.

PAYERNE

Mardi soir 18 juin, le comité directeur (Codir) de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux - zone Payerne - L'Épaise, a présenté l'avancement de ce projet réunissant 16 communes, Payerne, Fétigny, Chevroux, Corcelles/Payerne, Montagny, Tornay, Grandcour, Vallon, Missy, Champ-tauroz, Treytorrens, Nuvilly, Les Montets, Cugy, Sévaz et Estavayer.

Accueillis par Olivier Cherbuin, municipal de Corcelles/Payerne, président du Codir, les participants ont découvert l'avancement des travaux à cœur ouvert, présenté par les mandataires, le bureau d'Ingénieurs CFA, par la voix de Georges Roulin, assistant du maître d'ouvrage, qui a rappelé les étapes préliminaires du projet et sa mise à l'enquête prévue la deuxième quinzaine d'août.

Élimination des micropolluants

Gabrielle Haek, de la Direction générale de l'environnement (DGE) du canton de Vaud, a expliqué le contexte légal sur le plan fédéral (base légale et mise en place d'un système pour le traitement des micropolluants), cantonal (établissement d'une planification à



IMAGE DE SYNTHÈSE DR

La future STEP avec, devant, de gauche à droite, le bâtiment des dégrilleurs, dessableurs, les bassins de décantation primaire, l'installation de traitement biologique, les bassins de décantation secondaire. Au milieu à droite, les installations de traitement des boues et, derrière à gauche, le bâtiment de service et le chauffage à distance à droite.

l'échelle cantonale et suivi des projets) et des réalisations communales (organisation de l'évacuation et de l'épuration des eaux usées sur leur territoire, la réalisation des projets et leur financement ainsi que l'exploitation des infrastructures).

Le choix du site de L'Épaise à Payerne découle d'une analyse multicritère, notamment sa centralisation géographique et la proximité des rejets les plus importants. Le but est l'amélioration de la qualité des eaux de la Broye et du lac de Morat en matière de déficit en oxygène et des concentrations en phosphore trop élevées.

Les intérêts de la régionalisation sont multiples, notamment pour le traitement poussé des micropolluants, clé de l'obligation de la législation fédérale, la rationalisation des coûts d'exploitation, un concept énergétique performant et la valorisation des ressources ainsi que la solidité de

l'exploitation et de l'entretien de la STEP.

Sept installations remplacées

Cette STEP régionale permettra de remplacer sept installations existantes et de traiter les eaux usées de 42 000 équivalents/habitants des 16 communes concernées. Les eaux usées seront traitées biologiquement, les micropolluants éliminés grâce à des filtres à charbon actif en grains. Représentant le bureau d'ingénieurs Holinger SA, chargé de la planification générale de la construction de la nouvelle STEP et des études préliminaires à la mise en service de l'installation, Didier Rubin membre de la direction et Philippe Häller chef de projet, ont précisé les motivations qui ont généré la mise en œuvre d'une telle réalisation régionale, intercantonale et intercommunale. Il s'agit notamment de la croissance démographique et économique de la région

broyarde et le vieillissement du parc de STEP avec, pour corollaire, le besoin de leur renouvellement.

Six étapes ont été franchies depuis 2012 jusqu'à la mise à l'enquête prévue d'ici à la mi-août 2024. Le début du chantier est prévu pour l'été 2025 et la mise en service en 2028, avec la mise hors service des anciennes STEP.

Le projet représente 19 km de conduites pression, 1,2 km de canalisations gravitaires, 6 STEP transformées en station de pompage, 1 station de pompage sur un emplacement nouveau et 2 stations de pompage existantes ré-affectées. Il y aura une synergie avec la future centrale de chauffage à distance (CAD) de Payerne pour la valorisation des énergies résiduelles, chaleur et électricité, pilotée par un maître d'ouvrage différent. En matière d'électricité, des panneaux photovoltaïques seront posés.

Les explications techniques détaillées des différentes opérations ont été données, avec la description des bâtiments et installations, dégrilleurs, dessableurs, bassins de décantation primaire, traitement biologique, bassins de décantation secondaire, élimination des micropolluants, traitement des boues et bâtiment de service.

Les intervenants ont été rassurés face aux questions posées concernant notamment les travaux de réalisation de conduites dans la région, l'émanation d'odeurs éventuelles, la hauteur des bâtiments.

■ RENÉ CUSIN